

INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal
de 8 heures du matin, à 8 heures du
soir.

Rédaction et Administrations

URUGUAY '26

(Imprimerie Latina)

UNION FRANÇAISE
PETIT JOURNAL DU MATIN

Année V Num. 1104-984

EMPRUNT FORCÉ

Discours du Trône Italien

Rome, 3 décembre.

Des flots d'encre couleront longtemps sans qu'on se mette d'accord sur le mérite réel des Bons de Trésor, au porteur, au moyen desquels le gouvernement s'est proposé de remédier à quelques-uns des maux qu'engendrent les retards constants apportés par le Trésor Public à la satisfaction de ses obligations men- suelles.

Sans aller jusqu'à voir dans l'émission annoncée une sorte de faillite de l'Etat Oriental, comme l'a déclaré catégoriquement M. le député Flores, il est difficile de ne pas accueillir avec les plus formelles réserves un expédient aussi ingénieux.

Franchement, le début de M. Vidiella, comme financier, n'est pas heureux. Après être resté sans rien faire presque autant de temps qu'il en faut à une femme pour mettre au monde un enfant bien conforme, M. le ministre des Finances n'a réussi à nous donner qu'un projet qui serait hui par tout le monde, si nous n'avions pas, à la ville comme au théâtre, une claque bien dressée dont le métier est de tout applaudir, et d'applaudir même d'autant plus fort que le danger d'un hourvari semble plus imminent.

Ce n'est pas qu'il soit doux que le mal auquel l'honorables ministre déclare qu'il vous porte remède ne soit un mal très grand et très douloureux.

Mais il y a des remèdes pires que les maux auxquels on songe à mettre un terme et il semble que, dans l'état actuel du pays, celui-ci soit du nombre.

Réfréner la spéculation des usuriers qui vivent en parasites de la chair et du sang des employés besognieux et des pensionnaires de l'Etat, rien de mieux. Mais aura-t-on atteint ce but, aura-t-on réalisé cette entreprise philanthropique quand on aura augmenté la défiance générale par une circulation fiduciaire dont le chiffre total restera toujours suspect, on dépit des affirmations les plus sincères des comptables du Trésor Public?

Nous tenons pour certain qu'avant peu M. Vidiella, si son projet est mis tel quel à exécution, regrettera amèrement, dans sa foncière honnêteté d'avoir associé son nom à cet expériment.

Expédient? Oui, car la chose ne mérite, à vrai dire, que cette dénomination.

Si on voulait véritablement en finir avec une situation pénible, avec des errements financiers qui creusent chaque jour davantage le gouffre du déficit, malgré le relèvement des rentes nationales, c'est à un budget rigoureusement équilibré, et soigneusement expurgé des herbes folles qui le stérilisent, qu'on aurait recours.

Mais personne ne veut entendre parler d'économies, et les résistances mêmes de la probité se débloquent dans l'atmosphère troubante où vivent nos hommes politiques.

Pour combler le vide qu'excède des dépenses sur les recettes engendre sans trêve, tous les moyens sont bons; mais les plus régulières sont devenues impossibles. C'est ainsi qu'il a fallu renoncer aux emprunts, après l'échec humiliant des tentatives de toutes sortes dont l'histoire du dernier gouvernement est restée attristée.

Il ne restait plus qu'à expédier des emprunts détournés, des emprunts forcés. On y est venu.

Co fut d'abord sous la forme de frappes réitérées de monnaies d'argent, puis en obligant certains créanciers à accepter des titres au lieu d'espèces, qu'on se procura les ressources dont on avait besoin pour faire face aux nécessités les plus urgentes, y compris les nécessités électorales.

Aujourd'hui, n'en déplaise à la droiture de M. Vidiella que nous motions volontiers en dehors du débat, c'est en jetant sur la place deux ou trois millions de piastres en bons du Trésor au lieu de bons solides écus, qu'on se prépare à garder pour d'autres fins, que nous voulons croire honnêtes, les hommes que le fisc fera rentrer dans les caisses de l'Etat.

A défaut de préteurs de bonnes volontés, on se prête à soi-même, pour des périodes qu'on se promet de faire courtes et qui révéleront éventuellement, les fonds dont les fonctionnaires publics et leurs créanciers restent frustrés.

Si seulement ces tours de passe-passe, ce gobillage financier, avaient pour objet de rendre possibles à l'Estat des œuvres rémunératrices!

Mais, non! Il s'agit simplement de se donner la moyen de liquider à la sourdine des arrérés générés et de laisser vivre quelque temps encore en grands soignants les potentiels d'une collectivité qui n'a que trop coûté déjà à la Nation.

Sous de tels auspices, les bons du Trésor annoncés ne sauront avoir, bien longue ni bien brillante carrière. On verra en eux fatidiquement une sorte de papier monnaie hypocrite, dont nous souhaitons sincèrement que la tentative n'ait pas pour résultat, en réveillant ou éveillant les difficultés du capital, d'arrêter dans leur marche ascendante les autres titres dont le relèvement nous redonnerait à tous bon espoir ou bon courage.

Directeur: J.-G. BORON DUBARD

MONTEVIDEO - Mercredi 9 Janvier 1895

possible ceux qui auraient eu des enfants hors mariage à les reconnaître tout au moins, s'il leur était impossible de les légitimer. Eh bien! il semble qu'à contreplaqué notre Code ait pris un malin plaisir à détournir une mère de reconnaître son enfant et de lui donner son nom. Voyez ce qui est arrivé à Mme Coralie Brach:

Ella adorait sa fille. Pourquoi n'a-t-elle pu la légitimer? Vollà qui ne nous regarde pas. Il est probable qu'elle n'est pas mieux demandé. Mais il faut être deux pour cela. Elle l'avait donc tout simplement reconnue, et l'ayant reconnue, elle l'avait fort bien élevée et mariée en bonne bourgeoisie.

Son désir - un désir fort naturel, n'est-ce pas - était de lui léguer ses trois millions. Car enfin, quand on donne son nom à un enfant après lui avoir donné la vie, c'est apparemment qu'on veut lui transmettre son être tout entier, ce qui, en effet, est le prolongement nécessaire, sa fortune.

Or, c'est ici que la loi intervient.

Le Code dit à une mère dont l'enfant est née hors mariage et qu'elle a reconnu, ne le pouvant légitimer: Tu ne pourras léguer à cet enfant que la moitié de ta fortune; et encore sera-ce au cas où tu n'aurais pas eu depuis la naissance de cet enfant, d'autres enfants légitimes. Alors la partie de l'enfant naturel devrait être considérablement rogée; mais si tu n'as d'enfant que l'enfant naturel, je te défends absolument de lui léguer rien en sus de la part que j'ai déterminée pour lui, et qui est la moitié de ce que tu possèdes.

Le résultat revient de droit à tes collatéraux, si tu en as et que tu n'as pas fait de testament. Libre à toi d'en faire un. Tu pourras disposer de cette moitié sans emploi en faveur de la cause des malheureux. Le discours remarque que comme aujourd'hui, les secours des citoyens affluent de toutes les parties du royaume, à l'occasion des désastres de Calabre et de Messine, qui ont frappé si vivement le cœur du roi, l'armée a été admirable dans ce malheur prouvant de nouveau qu'il est non seulement vaillante à la guerre, mais empressée, pleine d'abnégation dans les calamités publiques. Le discours indique ensuite les réformes apportées dans les écoles pour mieux diriger l'enseignement populaire et pour donner une autonomie aux universités et aux instituts supérieurs.

Le roi continue ainsi: «Dans la dernière session vous avez travaillé, d'une manière assidue à la restauration de la fortune publique. A vos résolutions, à la vertu du peuple italien qui n'a jamais fait défaut aux nécessités de la patrie, a répondu parmi la confiance qu'inspirent les gouvernements forts et sincères. Le mouvement de la production nationale se ravive et les courants de crédit se manifestent d'un façon prospice. La confiance qui nous est témoignée, et des conditions favorables rendent plus impératif notre devoir d'atteindre promptement un but réalisant et consolidant l'équilibre du budget de l'Etat et, c'est vers lui que tendent les mesures qui seront soumises à votre jugement.

Sur ces mesures le gouvernement entend réduire les dépenses de l'Etat, conciliant les exigences de l'économie avec l'amélioration des services publics et augmenter les recettes sans rendre plus difficiles les conditions de l'agriculture et sans troubler le mouvement ascendant de la production nationale. Ainsi les mesures prises pour équilibrer le budget devront marcher de pair les projets que mon gouvernement vous présentera pour améliorer la circulation monétaire et le crédit en mettant à même les Instituts d'émission, sans grever le Trésor public, de se débarrasser plus facilement des obstacles du passé et de se consacrer exclusivement et tout entier à l'accomplissement de leur véritable mission.

C'est ce qui vient d'arriver à Mme Coralie Brach.

Elle avait légué à sa fille la totalité de ce que la loi permettait d'attribuer à cet enfant, c'est-à-dire la moitié de sa fortune. L'autre moitié, elle l'avait, par testament, donnée à un parent, sans rien lui prescrire, dans l'acte authentique, de contraires à la loi, mais sans doute dans l'espérance que cette moitié serait réservée tout entière à sa fille par le bravo et honnête homme d'intermédiaire qu'elle avait sécrétamente munis de ses instructions.

Les collatéraux ont attaqué le testament. Cela n'est pas joli, joli... mais si j'ai point ici à apprécier leur conduite. Ils ont fait ce qu'ils ont voulu, et c'est affaire entre eux et leur conscience. Le tribunal a déclaré que le testament avait été fait en fraude de la loi: il l'a donc cassé. Encore moins m'insurge je contre cette sentence. Les juges n'ont pas d'autre mission que d'appliquer la loi. S'ils ont pensé qu'en effet lolégataire, désigné par Mme Coralie Brach, n'était qu'un tiers chargé par elle de remettre, par-dessous main, à l'enfant naturel, contre l'express volonté de la loi, la partie du succès qui lui était attribuée, il n'y a que les louer d'avoir fait faire le sentiment pour n'écouter que la loi.

Mais nous, il nous est bien permis de dire qu'un tel qui aboutit à des résultats pareils n'est pas une bonne loi, et qu'il faut la réviser au plus vite.

Songez que grâce à cette loi, un père ou une mère (peut-être) a tout intérêt à il aime ses enfants, nés hors mariage, à ne pas les reconnaître, car s'il les reconnaît, il s'envole par cela même la possibilité de leur léguer toute sa fortune.

Mais nous, il nous est bien permis de dire qu'un tel qui aboutit à des résultats pareils n'est pas une bonne loi, et qu'il faut la réviser au plus vite.

Graves sont les problèmes que vous êtes appelés à résoudre, mais si nous sont au dessus de nous, nous avons le mérite d'accélérer l'œuvre bien commencée. Notre foi dans l'efficacité de nos libres institutions n'est un gage, nos délibérations contribueront, dans cette Rome immortelle à accroître la force et la prospérité de la patrie.

LES MAUVAISES LOIS

Une ancienne danseuse de l'Opéra, Mme Coralie Brach, meurt, laissant une fortune qui n'est pas évaluée à moins de trois millions. Elle avait eu, au cours de sa vie aventureuse, une fille qui, étant née hors mariage, était ce que la loi désigne sous le nom de: Une fille naturelle.

Mme Coralie Brach eut bien faire de la reconnaître. C'était là, en effet, un bon moutard,

mais la société ne peut qu'applaudir. Elle aimait sans doute mieux, cette société, que tous les enfants qui lui naissent fussent issus de justes noces; car son idéal c'est de ne voir entrer dans les éléments qui la composent que des familles unies par le lien solide du mariage.

Mais enfin comme on ne peut pas toujours atteindre à l'idéal où l'on aspire, c'est déjà quelque chose d'en rapprocher. La société prend donc plaisir à voir une mère qui a donné, sans passer par la mairie ni par l'église, un enfant à la patrie, la reconnaître devant l'officier de l'état civil, et constituer ainsi une pseudo-famille. Son intérêt est de favoriser les reconnaissances sans compter que ces reconnaissances ont plus d'une fois servi de prétexte à de véritables et bonnes légitimations. Car les parents qui ont reconnu des enfants nés de leur union librement consentie, ont une tendance à régulariser leur situation. Ils font plus volontiers aux enfants déjà reconnus la grâce de les légitimer par mariage subséquent.

On aurait pu croire que si le Code s'avait

de régler le sort des enfants naturels, il n'aurait pas été nécessaire de poser par tout les moyens

La question des aliénés

A PROPOS D'UN PROJET DE LOI

La Chambre, à Paris, va être appellée à statuer sur une loi très important. Il s'agit,

pour mieux dire, de modifier la loi de 1838 sur le régime des aliénés. On peut dire que tout vient

à point à qui sait attendre. En effet, déjà sous

ABONNEMENTS

MONTEVIDEO CAMPAGNE

Un mois.... \$ 1.00 or 1.20 or

Trois.... a 3.00 a 3.50 a

Six.... a 5.50 a 7.00 a

Un an.... a 10.00 a 13.50 a

Numéro du jour.... \$ 0.06

ancien.... a 0.10

Les abonnements partent de

au 15 de chaque mois.

le. Ces règlements prohibent l'introduction directe par voyageur de marchandises quelconques, même d'échantillons. Hier, le représentant d'une fabrique française, porteur d'échantillons sans valeur dans ses bagages, a été frappé d'une amende de 500 pesetas. Aujourd'hui, un autre voyageur d'une maison belge ayant présenté à la douane une collection variée d'objets en fer (tels que boutons, écrus, pointes, comme échantillons), a été frappé également d'une forte amende.

Ces faits ont produit une vive émotion parmi les agents transitaires, car les procédures de la douane mettent en péril les intérêts du commerce, et même la liberté individuelle des agents chargés de faire les déclarations d'introduction, parce que la moindre erreur commise entraîne la confiscation des marchandises une amende et la prison.

Une réunion de soixante des principaux agents consignataires a eu lieu ce soir pour adresser une protestation au ministère. Ces agents ont, en outre, l'intention de se mettre en grève générale, si les règlements sont maintenus.

LA FLOTTE FRANÇAISE

ET LES ANGLAIS

Londres, 5 décembre.

Le Morning Post, à propos du budget de la marine en France, dit:

Les progrès de la flotte française ne peuvent jamais être indifférents à l'Angleterre. La force navale française est, en effet, la seule qui approche du niveau de la nôtre, et il est possible que nous ayons quelque chose à apprendre d'eux pour l'armement.

Les vaisseaux français de second rang sont supérieurs au nôtre du type correspondant, et nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour remédier à cette infériorité. De même pour les canons à tir rapide les Français ont une supériorité sur nous; nous devrions envoyer dans nos stations navales à l'étranger des navires ayant l'armement le plus perfectionné pour remplacer ceux qui sont défectueux.

UNE AFFAIRE INSTRUCTIVE

L'ABANDON DE L'HELVÉTIEN

La semaine dernière, un membre de la Chambre des Communes a adressé une question au Président du Board of Trade relative au jugement qui venait d'être rendu à propos de l'abandon du vapeur anglais Helvetian acheté pour une maison de Marseille.

Le Président a répondu que son administration s'occupait de l'affaire, et tout fait pour prévoir que de nouvelles poursuites vont avoir lieu.

Cette affaire est en un grand retentissement. Le navire devait être livré à une autre maison de Marseille, pour être démolie.

Le jugement rendu à Cardiff, à la suite de l'enquête motivée par la perte de ce navire, est daté du 7 juillet 91. Il a été reproduit par presque tous les journaux anglais.

Le vapeur Helvetian, de 1.533 t. de jauge brute, avait été construit en 1884 et, jusqu'en 1892, il fut affecté au service de Londres à New-York par la National S. S. Cy a laquelle il appartient.

Au mois de novembre 1892, il fut désarmé et, au mois de septembre 1893, il fut vendu à Mr. Richard Varley pour la somme de 5.000 livres sterling. Il fut ensuite assuré pour 8.100 livres sur la place de Marseille. Il partit de Liverpool le 7 novembre et bien que son nouvel armateur eût déclaré à cette époque, qu'il n'y avait pas de recrudescence de folie, mais la raison qu'il en donne ne nous paraît pas très convaincante. Nous aimons mieux l'autre argument qu'il donne pour expliquer l'accroissement de la population des asiles d'alliés et qu'il tire du réchauffement des lieux de famille.

Autrefois, en effet, fous, idiots, crétins ou soticones étaient gardés religieusement par leurs familles tant qu'ils n'étaient pas dangereux, et c'est l'autorité qui le plus souvent devait faire l'intervention d'office. Aujourd'hui, quand les familles ont un membre inutile, elles n'ont rien de plus pressé, la plupart, que de s'en débarrasser. Quoi qu'il en soit, pour revenir au sujet, si les Chambres y inscrivent que l'intervention, au lieu d'être administratif, deviendra judiciaire, elles auront voté une modification importante.

D'autre part, il est facile de se convaincre qu'il n'y a pas véritablement recrudescence de folie. L'alcoolisme ne fait pas de progrès et on intègre les statistiques médicales, on voit que le «égoïsme», si commun de 1810 à 1870, reste stationnaire.

Soit que l'on boive moins ou que les distillateurs soient mieux leur distillation, le fait est que l'absinthe fait moins de victimes, même à l'usage de cette perfide liqueur.

Notre contrôle nous permettra de lui dire que nous ne partageons pas tout à fait son avis. On doit au contraire de plus en plus, et on n'a pour s'en convaincre qu'à voir le nombre de bars et de buvettes qui existent dans les grandes villes.

Il est possible qu'il n'y ait pas recrudescence de folie, mais la raison qu'il en donne ne nous paraît pas très convaincante. Nous aimons mieux l'autre argument qu'il donne pour expliquer l'accroissement de la population des asiles d'alliés et qu

Union Française

ASTRERIA DE A. LACASSAGNE Y CIA

EX-CORTADOR DE LA CASA DE DOMINGO LAMOLLE
CALLE 25 DE MAYO Núm. 298

Castimres Franceses i Ingleses.

Especialidad en trajes de amazonas.

Paños especiales para trajes de Marina y Libreros.

En vue des difficultés créées à tous par la crise et la rigueur sans égale de sa prolongation, Messieurs A.LACASSAGNE et Cie, ont résolu de mettre leurs prix à la portée de toutes les bourses et de toutes les classes de la Société pour l'achat de vêtements des tissus les meilleurs et les plus fins de toute classe.

Quant au bon goût et au choix de ces tissus et à la coupe des vêtements sortant des ateliers de Au Palais de l'Industrie

Il suffit de rappeler que M. A. Lacassagne, a prouvé son talent

et son expérience ayant été coupeur de la maison de M.

Dominique Lamolle pendant de longues années.

Nous ne doutons pas que le public accordera sa protection à cette nouvelle raison sociale, car il y

trouvera son propre avantage, vu la modicité

des prix indiqués ci-dessous et qui n'ad-

mettent pas de concurrence.

Teniendo en cuenta las dificultades

4 todos creadas por la crisis y el rigor sin

igual de su prolongación, los señores A. Lacca-

sangre y Cia. han resuelto poner sus precios al

alcance de todos los bolsillos y de todas las clases de la

Sociedad, para la compra de trajes de los mejores y más fi-

nos generales de todas clases.

Respecto al gusto en la elección de esos géneros y al corte de

cuanto salga de los talleres del Palais de l'Industrie, basta con recordar

que el señor A. Lacassagne tiene probados su talento y experiencia,

habiendo estado de corredor durante varios años en la afamada casa de D. Domingo Lamolle

No vendemos que el público prestará su protección a esta nueva casa, encontrando

en ella su propia conveniencia, visto la modicidad de los precios indicados en esto, mismo

aviso y que no admiten competencia.

PRECIOS CORRIENTES

Pantalones.....	desde	6, 7, 8, 9	asta	\$ 10
Trajes de saco.....	•	18, 20, 24, 26, 30	•	• 34
Trajes de jaquet.....	•	28, 32, 36, 40	•	• 42
Trajes de levita.....	•	28, 40, 44, 48	•	• 52
obretodos.....	•	22, 26, 30	•	• 45

NUEVOS ESTIRADORES INGLESES PARA PANTALONES

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

SUCESOR DE "LA JOVEN ESPAÑA"

MODES DE PARIS

MAISON FRANÇAISE

Mme. C. Desvignes

232 Sarandi 232

MONTEVIDEO

ENGLISH SPOKEN

MAN SPOKED DEUTSCHE

MAISON A PARIS

Madame Desvignes prévoit sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de Paris tous les mois des catalogues et cheveux de la dernière création ainsi que les articles de nouveauté concernant la Mode.

RICHLING

CRISTALINA
CERVEZA

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

ARMAS, CUCHILLERIA, QUINCALLERIA Y PLATINA

Ventas por mayory menor

JUAN M. MAILHOS

Calle 18 de JULIO ESQUINA ANDES-MONTEVIDEO

BANCO ITALIANO DELL'URUGUAY

MONTEVIDEO, RUE CARREFOUR 134

FONDE LE 8 NOVEMBRE 1887

Capital autorisé et souscrit \$ 200,000

equivalent a 12,000,000 francs

Veras jusqu'à la journal 1500,000 francs

La tarifa es de 10% sobre el capital

El establecimiento es de 10% sobre el capital

Los intereses se calculan en base de 360 días

El banco es de 10% sobre el capital

CARNE LIQUIDA (VIA INDE LIQUIDE)

Extracto Liquido

PROGENO Y PEPTONIZADO
DOCTOR VALDÉS GARCÍA
FABRICADO

VILLEUR Y VA DEZ GARCIA
MONTEVIDEO (AMERICA DEL SUD).
Calle URUGUAY Núm. 175



EN VENTA
EN LAS MEJORES FARMACIAS

AGENTES GENERALES EN EL EXTRANJERO
G. Ortuno, Cangallo 1060, Buenos Aires.
E. Avila, P. O. Box 3120, New York.
Gregorio Ortuno, Plaza Campello, 8
Genova.
J. Michel, V. Elizabeth, Vesinet-Paris.
Vicente Ferrer y Ca., Barcelona.

Medalla de oro Paris 1880--Medalla de oro Barcelona 1888

El mejor extracto de carne, sumamente agradable y el tónico más positivo y de más seguro y rápido resultado.
El más barato de todos los preparados de peptona, cada cucharada equivale a una costilla de vaca.
Sin rival para el lunes y para la preparación de salsas y caldos instantáneos.

La alimentación de los enfermos asegurada por grava que sea su estado y sin fatigar su estómago.

HOTEL DE PROVENCE

TENU PAR

Auguste Grebelin

GRANDES COMMODITÉS POUR VOYAGEURS
On prend des pensionnaires à prix très modérés.

Nourriture et logement à piastre 20 par jour.

Salons pour familles—On porte à domicile.

A côté du Palais du gouvernement, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solis.

CIUDADELA 148 150, 152 ET 154

LA REVOLUCIÓN ECONÓMICA
ASTRERIA

EGIDIO INTRUZZI

La maison vient de recevoir un grand assortiment de draps bien choisis pour la saison d'été. Elle confectionne des costumes sur mesure depuis la prise de 12, 11, 15, 16 et 18 piastres chaque costume complet.

238—CALLE RINCÓN—2-10

(Entre Juncal y el Cerro)

MONTEVIDEO

Aviso al Pùblico
AL PROGRESO DE PARIS

DE FRANCISCO VALENTE, A NAVARRETO, B. T.

Gran taller mecánico, y pulimento a la perfección en el país por la economía y la competencia en los trabajos siguientes:

Renovación de bronces de arte antiguos y modernos, adornos de sala, arañas de giz y de plástico, candelabros de cristal, platos de cristal, cristales, aluminio, plástico y otros sistemas oxidación especial sobre todos los metales, compuertas de lámparas, de todas clases y sistemas, lentes, cristales, colado y composturas de campanas y eléctricas, se pliegan y se doblan, se funden y se oxida sobre todos los metales en los colores diferentes, se retocan estatuas de metal de terracota, dejándolas como salen de fábrica. Especialidad para dorar ó platear ornamentos de iglesia.

Advertencia: Todo trabajo que se reciba la casa no fija el plazo de 3 meses para retirarlo, y pasado dicho tiempo no se atenderá reclamo alguno.

Casa Principal: 18 de Julio
núm. 464.

Sucursal: Calle Colonia 101. Teléfono La Cooperativa 455 y 550.

Marie Lopez

Domicilio: rue MALDONADO 257 (cacheteau d'articles de mode). Est prior de passer pour affaire qui la concerne rue San José 100b ou Sarandí 257. Maisons de modes et nouveautés pour chapeaux et capotes de dames et enfants. Confecção et réparation, à la maison mère:

APARICIÓN DE LA MODA

SAN JOSE 100B

J. S. Goncharoff.

Restaurant du Panier Fleuri

237—JUNQUAL—237
TENU PAR Mme GRACIANA INCHAURCIBA

Déjeuner à prix fixe 4 réaux.

Diner → 4 →

À la carte 6 centésimos [six sous]

10 plat.

JULIES MARY 112

LES ENFANTS MARTYRS

TROISIÈME PARTIE
Au bord du crime

IV

Mario-Thérèse n'avait jamais connu ni son père ni sa mère.

Elle était elle-même enfant abandonnée. On l'avait portée au tour, certaine nuit, et la charité administrative avait pris soin d'elle.

Elle avait été envoyée dans une ferme des Ardennes.

Mais plus heureuse que Charlot et que Bertine, elle avait grandi là, sans avoir à changer, de nourricier, sans passer d'une main à une autre main, considérée à peu près comme la fille de la maison.

WILLIAMS & HORNBY & CO
64—CERRO LARGO 64—MONTEVIDEO

Grandes depósitos de instrumentos

DE AGRICULTURA
SEGADORA ATADORA DE HORNSBY

La Trilladora y Motor Hornsby

INTRODUCTORES DE: Fierros de todas clases, para herrerías, carpinterías, etc. etc. como también frantes y vigas de fierro para construcciones Azulejos, Inodoros, tierra romana, etc.

Alambre para cercos, de acero y de fierro patente—Alambre galvanizado para telégrafos—Estiradores y piques de fierro. Fierro galvanizado para techos, etc. zinc de todos los números—Cabilletes, tornillos, clavos y rosetas galvanizadas—Flejes de todos las clases—Hoja lata de todas las clases y tamaños—Ollas de trazos, ollas y cacerolas estanadas—Moldes sencillos, reforzados y remachados—Lata piedra abrada—Porcelana, vidriera, cristalería—Ceniza de soda—Soda cáustica y variado surtido de artículos.

Únicos agentes en el Uruguay de las máquinas y colas, industriales, etc. etc.

Hornsby & Sons de Grantham, Inglaterra.

Portland marca legítima COCODRILO.

LOS POLVOS DE FISON para bañar las ovejas, dan brillo y mejoran la lana, pueden ser usados en verano ó en invierno.

AUX VITICULTEURS

Greffez vos vignes sur Rupatris ou Liparais soit moyen efficace contre le Phyloxéra. La ferme Giot à Colon pose 20 cuadras de Plantes mères et une grande quantité des espèces les plus puras y las más resistentes au Phyloxéra, et peut disposer d'un millón (1.000.000) de plantas para la saison prochaine.

On peut visiter les plantations, etc. et rendre compte des avantages que l'on trouvera en adquiriendo las plantas y las francesas, sans risque de perder aucun, el una pureza garantizada a mejor precio que celle d'Euro.

A \$ 20 mil pesos pour les plantas en racine. A \$ 12 idem idem les sarrazas.

LÉGATION DE FRANCE

LISTE DES PERSONNES de nationalité ou d'origine française qui AURONT INTÉRÊT À RECEVOIR OU À FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS à la légation.

Mot évident, Novembre 9 1891.

Audap (Pierre).—Autchinsky.

Beaupuy Frères.—Bourdell (Pierre).—Boïard (André Alexandre).—Benavides (Victor).

Cesimi (Pierre).—Corsté (Marie).—Cazassus (Lucien Léon).—Caubissons (Poumarau J.).

Caumont (F.).—Dupuy (Girons).—Dugenne (Alexandre Eugène).—Dautier (Emile Amédée).—Doat (Jean Baptiste).

Escratory (Joseph).—Eudozaintey Etchart (Jean).—Etchebarne (P.).

Frire (Eugène).

Gasc (Jean François).—Hélie (Felicien Emile).—Haramburu.

Jacquet (Emile).—Keromes (François).

Lons (Laurent).—Lacave (Désiré Martin).

Larrey (Eugène).—Lamotho Min. née Agathe Pouilly.—Lafargue (Felix).—Lacoste (Pierre).

Noël Min. née Nogaro (André).

Oger (Gustavo Ferdinand).

Palet (Charles).

Rey (Pierre).—Reginensi (Joseph Félix).

Rolin (Melanie).—Rousseau (Aimée épouse Rossignol).—Rouillon (Auguste).

Soubiran (Mlle).—Sunturio (Marcelino).

Tailhard (Jean Baptiste).—Thoinon (Joséphine).

A. B. Saint Chaffray, Ministro de Francia.

VERMOUTH ANTI ANÉMICO

URUGUAYO

MARCA REGISTRADA

1892 1893

Del doctor Ochoa

COMPOSUTO DE EXTRACTO DE CARNE, JUGO DE UVA QUINA, CANELA, NARANJA Y VALERIANA—CON PRIVILEGIO EXCLUSIVO DEL SUPERIOR GOBIERNO.

Es incomparabile a la leche y coñac después del baño y antes de cada comiendo; sobre todo para las señoras y niños.

Una copa de las usualmente para el Oporto contiene mas de sesenta gramos de azúcar.

El prospecto que cada botella lleva, indica sus virtudes.

Se vende en los establecimientos balnearios y principales farmacias. Depósito general Llaguno Hermanos calle Rincon núm. 178 y Damirchi Parodi y CIA Cerrito 271.

Le Docteur Baena

A transférir son 11º lido de consultation à la calle Sarací n° 210—Horas de 1 a 3 p.m.

Manuel R. Alonso ESCRIBANO PUBLICO —

P. S. N. C.

PACIFIC STEAM NAVIGATION COMPANY
Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio de la Plata y el Pacífico

Salidas sujetas a modificación
EN VAPOR PAQUETE INGLESE

SORATA

Copiloto: G. E. P. COOK

Saldrá el 9 de Enero de 1895

Para Rio Janeiro, Bahia, Pernambuco, Lisboa, La Pallice, (La Rochelle), Plymouth y Liverpool.

GRAN REBAJA EN LA TARIFA DE PASAJES

PASAJES A VIGO EN 3^{RA} CLASE \$ 30 ORO LIBRE DE GASTOS DE CUARENTENA

A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis a los pasajeros.

Los vapores que salen de este puerto el 13 de Abril de 1895 y el 11 de Mayo de 1895, irán directamente a Lisboa, Vigo, La Pallice, Plymouth y Liverpool, sin tocar en el Brasil.

Durante la estación de cuarentena para las procedencias del Brasil, la compañía despachará mensualmente un vapor directamente desde Europa para el Rio de la Plata.

La Compañía expide pasajes para:

Vigo,
Carril,
Coruña,
Ferrol,
Rivadeco,
Gijón,
Santander,
Bilbao.

Todos los vapores llevan médico y mucaria, están iluminados a luz eléctrica y provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON SONS Y Ca. LIMITED
AGENTES EN

MONTEVIDEO
Calle 25 de Mayo 214 BUENOS AIRES

Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambuco y San Vicente C. V.

Banque Française—L. B. Supervielle

232—RUE 25 DE MAYO—234
AGENCE A BUENOS AIRES: RUE PIEDAD 309—311

La Banque émet des traites à terme, à vue et géographiques, sur toutes les places d'Europe, Sur Buenos Ayres, Rosario, Rio de Janeiro, et ports du Brésil.

Service spécial par la poste sur tous les points de France, Italie, et Espagne. Vente et achat de billets de Banque Argentino, Brésiliens, Français, Anglais et de la Banque Nationale.

LA BANQUE: Émet des lettres de crédit, achète et vend toute classe de fonds publics, titres, cédés, etc., et les reçoit en dépôt pour l'exercice des coupons et dividendes, fait des avances sur tous les fonds cotés à la Bourse.

Service Télégraphique spécial

FIL DIRECT ENTRE

Montevideo et Buenos Aires

Achat et vente d'or et de titres
Paiements et encaissements sur les deux places
Et toutes opérations de Banque

La Banque est ouverte les jours fériés de 9 h. a 11 dn matin.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

VICTOR TUOT & Cie

REIMS

Unicos representantes en las Repúblicas Oriental y Argentina, A. Beduchaud e hijos, calle Ciudadela esquina Paraná. Depósito para venta por Mayor y Menor, PABLO BEISSO, calle Uruguay números 16 y 18.

rencontrer en compagnie. Il allait vers elle quand il la voyait seule, il s'approchait, lui souriait, lui disait:

—Bonjour, Mario-Thérèse...
Et elle répondait, très rouge, en baissant les yeux:

—Bonjour, Monsieur Henri.
Un jour, il lui prit la main. Et il la caressait d'un étirement long et molle.